

Festival du film d'animation de Trélon 2017

du 26 juin au 02 juillet



Cahier Des Charges

- 1- Le film doit respecter le thème imposé . Cette année le thème est « **La parodie** »
- 2- Le film doit être fait en Stop motion (image par image)
- 3- Le film ne peut pas durer plus de 6 minutes (générique compris)
- 4- Le film ne peut pas durer moins de 1 minute (générique compris)
- 5- Le film doit avoir au moins un personnage en pâte à modeler
- 6- Le film doit être rendu avant le 05 juin 2017
- 7- Les musiques utilisées doivent être libre de droit
- 8- Les décors doivent en majorité être réalisés à partir d'éléments de récupération